

Téléchargé sur Web-Islamic.com

Avertissement de s'éloigner des péchés

DR AADIL ASH-SHIDDI ET DR AHMAD AL-MAZYAD

La louange est à Dieu, l'unique et le seul .Qu'Allah exalte la mention du prophète Muhammed, après qu'il n'y a plus aucun prophète.

La mise en garde contre les interdits

Louange à Allah l'Unique, et salut et paix sur le dernier des messagers.

Il est des plus importantes obligations de l'islam, la connaissance des limites qu'Allah nous a tracées; en vue de s'y arrêter, et de ne pas la dépasser. A cet effet Allah dit dans (la vache, verset 187): " ***voilà les lois d'Allah: ne vous en approchez donc pas (pour les transgresser)***", et dit dans (les femmes, verset 14): " ***Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, II le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui-là aura un châtement avilissant***".

Et parmi la connaissance de ces limites, la connaissance des interdits qu'on doit éviter. En effet, ceci est une obligation à tout musulman, car on ne peut éviter une chose qu'on ne connaît pas. Et la règle dit: ce dont l'obligation ne peut être accomplie sans lui, est obligation. Le prophète (que la paix soit sur lui) dit: "***Faites donc ce que je vous ordonne autant que vous le pourrez et abstenez-vous de tout ce que je vous interdis***". (Muslim)

II faut que le musulman soit doté d'un édit fort et d'une volonté de fer, afin qu'il puisse s'éloigner de ce qu'Allah lui a interdit, sinon il tomberait dans l'interdit, du fait de sa facilité et de la faible volonté.

Le musulman doit savoir qu'Allah ne lui a interdit, que tout ce qui est mauvais ou tout ce que son mal emporte son bien. Allah a dit dans (Al A'raf 157): "***Il leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises...***"

Au musulman de savoir qu'Allah seul décrète les lois (rend licite et interdit), et il n'est permis à quiconque autre que Lui, de permettre ou d'interdire quoique ce soit selon ses désirs, et sa vision personnelle. Allah dit dans (les abeilles, 116): "***Et ne dites pas, conformément aux mensonges proférés par vos langues: Ceci est licite, et cela est illicite, pour forger le mensonge contre Allah...***"

Le musulman doit savoir aussi que ce qu'a interdit le prophète est au même pied d'égalité que ce qu'a interdit Allah, comme cela est dit dans (l'étoile 3-4): "**Et il ne prononce rien sous l'effet de la passion, ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée**".

Dans ce qui va suivre, nous allons citer un certain nombre d'interdits, afin de pouvoir les éviter:

1- L'association

L'association est absolument le plus grand des interdits, Allah dit dans (les femmes, 48): "**Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés, et II pardonne ce qui est moindre à qui II veut**". Il dit aussi dans (la table, 72): "**Quiconque associe à Allah (d'autres divinités), Allah lui interdit le Paradis, et son refuge sera l'enfer, et pour les injustes, pas de secoureurs**".

Parmi les types d'association, on cite: l'adoration des tombes, invoquer les morts a part Allah, l'abolition de ce qu'Allah a interdit et la permission de ce qu'il a permit, ainsi que de croire que quiconque autrui qu'Allah a de l'effet sur quoique ce soit sur cet univers, ou sur le mouvement des astres.

2- L'assassinat

Allah a dit : (les femmes, 93) "**Quiconque tue intentionnellement un croyant, Sa rétribution sera alors l'Enfer, pour y demeurer éternellement, Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit, et lui a préparé un supplice énorme**".

Et le prophète (que la paix soit sur lui) a cité les péchés capitaux, et a dit: "**Ce sont: le polythéisme, l'ingratitude envers les parents, le meurtre**" (Bukhari et Muslim).

3- Les drogues

Allah a dit dans (la table, 90): "**Le vin, le jeu du hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, oeuvre du Diable. Écartez-vous en, afin que vous réussissiez**".

Ainsi tout ce entraîne l'ivresse et la disparition de la conscience et son trouble, est interdit: (drogues de tout type, tabac sous ses différentes formes (cigarette entre autre), et ceci indépendamment de la forme d'administration: boisson, manger, piqûre, etc.

4- La fornication

Allah dit dans (Al Isra 32): "**Et n'approchez point la fornication. En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin**".

Et le prophète (que la paix soit sur lui) dit aussi: "**Le fornicateur ne reste pas Croyant au moment où il fornique, le voleur ne reste pas Croyant au moment où il vole, le buveur ne reste pas Croyant au moment où il consomme l'alcool**" (Muslim).

La fornication entraîne la destruction de la société, et le mélange du sang. Elle entraîne aussi la disparition de la pudeur chez l'homme et la femme, ainsi que la faiblesse du corps, et l'atteinte par les maladies les plus graves. En plus de ça, le plus grand de ses méfaits, est qu'il entraîne la colère d'Allah.

5- Homosexualité

Allah a dit dans (les bestiaux, 151): "**N'approchez pas des turpitudes ouvertement ou en cachette...**". Et son prophète (que la paix soit sur lui) dit aussi: "**Celui que vous trouvez en train d'exercer l'homosexualité, et bien tuez l'auteur, ainsi que celui qui subit l'action**". (Ahmed).

L'homosexualité se trouve aussi bien chez les hommes que chez les femmes, et la dégénérescence de l'humanité ces derniers temps, a fait que ces marginaux ont maintenant des droits (droits à la dépravation et la détérioration) et des chaises au parlement qui les défendent; et certaines églises autorisent même leur mariage, plutôt elles bénissent.

6- Jeux de hasard

Allah dit dans (la table, 90): "**Le vin, le jeu du hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, oeuvre du Diable. Écartez-vous en, afin que vous réussissiez**".

Les clubs du jeu de hasard se sont multipliés et propagés dans la majorité des pays. Le nombre de leurs sites va en grandissant de jour en jour, et la majorité d'entre eux sont en contact direct avec des clubs de prostitution. Et de ce fait, ils réunissent entre les interdits, les péchés dévastateurs.

7- Le vol

Allah dit dans (la table 36): "**Le voleur et la voleuse, à tous deux coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah...**".

Le vol est un des grands péchés et interdits, il entraîne la destruction de la sécurité, la propagation du désordre et la peur entre les gens. Et combien de personnes ont été tuées, et de crimes commis à cause du vol. C'est pour cela que le châtiment est si douloureux, afin que les gens puissent être en paix, dans leur vie, leur argent et leurs maisons.

8- L'intérêt usuraire (le manger)

Allah dit dans (la vache 278-279): "**Oh croyants! Craignez Allah et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants. Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messenger**".

Le prophète (que la paix soit sur lui) a réprouvé celui qui mange, fait manger et témoigne sur l'intérêt usuraire, et les a considérés sur un même pied d'égalité (Muslim).

9- La corruption

Allah dit dans (la table, 2): "**Entraidez- vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraînez pas dans le péché et la transgression.**"

Et la corruption rentre dans le cadre de l'entraide pour le péché.

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "**malédiction sur le corrupteur, le corrompu, ainsi que leur intermédiaire (Ahmed, Abou Daoud). Ainsi l'employé, le juge et tout responsable qui ne fait son devoir que s'il est corrompu, rentre dans cette malédiction, qui le fait sortir de la miséricorde d'Allah.**"

10- La tricherie

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: " celui qui triche ne fait partie de nous ". (Muslim).

La tricherie est assez fréquente chez les commerçants, qui devraient montrer les défauts de leurs marchandises aux clients, _afin qu'ils puissent faire leurs achats en connaissance de cause, et non leurs cacher la vérité, dans le but de faire un gain illicite, car ceci n'est pas des coutumes du musulman.

11- L'isolement avec une étrangère (femme permise au mariage)

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "**Quiconque d'entre vous s'isole avec une étrangère, alors le Diable est leur troisième**". (Thirmidhi).

12- Cohabitation par derrière

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "**Maudit celui qui cohabite avec sa femme a partir du derrière**". (Ahmed et Abu Daud).

13- Cohabitation pendant les règles

Allah a dit dans (la vache, 222): "**Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. Dis: " C'est un mal. Éloignez-vous donc des femmes pendant les**

menstrues, et ne les approchez que quand elles sont pures ".

14- Ingratitude envers les parents et la coupure des relations familiales

Allah dit dans (Mohamed, 22-23): "***Si vous vous détournez, ne risquez—vous pas de semer la corruption sur terre et de rompre vos liens de parenté? Ce sont ceux-là qu' Allah a maudits, a rendus sourds et a rendu leurs yeux aveugles "***.

Et le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: des péchés capitaux: "***Ce sont: le polythéisme, l'ingratitude envers les parents, le meurtre et le faux témoignage "***. (Bukhari et Muslim). Il a dit aussi: "***Jamais n'entrera au Paradis celui qui manque au devoirs de la parenté "***. (Bukhari et Muslim).

15- Manger les biens des orphelins

Allah a dit (les femmes, 10): "***Ceux qui mangent (disposent) injustement des biens des orphelins ne font que manger du feu dans leurs ventres. Ils brûleront bientôt dans les flammes de l'Enfer "***.

16- Le suicide

Allah a dit (Les femmes, 29-30): "***Oh, les croyants! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu 'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous. Et quiconque commet cela, par excès et par iniquité, Nous le jetterons dans l'enfer, voilà qui est facile pour Allah "***

17- Le mensonge

Allah a dit (Les femmes, 61): "***A ceux qui te contredisent à son propos, maintenant que tu en es bien informé, tu n'as qu'à dire: Venez, appelons nos fils et les vôtres, nos femmes et les vôtres, nos propres personnes et les vôtres, puis proférons exécution réciproque en appelant la malédiction d'Allah sur les menteurs "***.

Et la prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***Le mensonge guide vers ta crapulerie, et la crapulerie guide vers l'Enfer "*** (Bukhari et Muslim).

18- L'injustice

Allah dit dans (Qassas, 37): "***injustes ne réussiront pas "***.
Vraiment, Et dans (Ghafir, 52): "***Au jour ou leur excuse ne sera pas utile aux injustes, tandis qu'il y aura pour eux la malédiction et la pire demeure***. Et le prophète (que la paix soit sur lui) a dit : "***L'injustice se traduira par des ténèbres au Jour de la Résurrection "*** (Muslim).

19- L'optimisme

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***l'augure est association***": (Thirmidhi, Abu Daud, Nassai et les autres).

Et rentre dans ceci, l'optimisme contre les personnes, les oiseaux comme le hibou, les mois, les jours et les nombres comme le nombre 13.

20- L'espionnage

le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***Oh ceux qui se sont soumis rien que par leurs langues, alors que la foi n'est pas rentrée dans leurs cœurs, ne gênez pas les musulmans, ne les insultez pas, et ne cherchez pas leurs défauts, car celui qui court après les défauts de son frère, alors Allah suivra ses défauts jusqu'à les scandalisé devant tous les gens***". (Thirmidhi).

21- Le manger des cadavres, du sang et du porc

Allah a dit (Les bestiaux, 145): "***Dis: dans ce qui m' a été révélé, je ne trouve d'interdit, à aucun mangeur d'en manger, que la bête (trouvée) morte, ou le sang qu'on a fait couler, ou la chair du porc...***".

22- Prétention de descendre d'un autre père que le sien

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***Le Paradis sera interdit à tout musulman qui prétend sciemment être issu d'un autre père que le sien***" (Bukhari et Muslim).

23- L'injure et la malédiction

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***Le fait d'injurier un musulman tient de la perversité; celui de le combattre tient de l'incrédulité***" (Bukhari et Muslim).

Il a dit aussi: "***Le musulman n'est pas quelqu'un qui injure***" (Thirmidhi).

24- Le traître

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***Au Jour de la Résurrection, on hissera sur le traître un drapeau et on dira: Ceci est la trahison d'un tel, fils d'un tel***" (Bukhari et Muslim).

25- La trahison et la crapulerie

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***il est quatre défauts qui lorsqu'ils entachent quelqu'un, le rendent un parfait hypocrite. Celui qui en possède un, est atteint d'une des caractéristiques de l'hypocrisie, à moins qu'il ne s'en débarrasse, à savoir: Tenir des propos mensongers; trahir ses serments; manquer à ses promesses et être de mauvaise foi***

au cours des disputes " (Bukhari el Muslim).

26- La médisance et l'infamie

La médisance est le fait de dire de ton prochain ce qu'il lui répugne, et l'infamie est de transmettre les mauvaises informations entre les gens, afin de leur créer des problèmes.

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***Ne rentrera jamais au Paradis, celui qui fait l'infamie***" (Muslim)

27- L'abandon de la prière (Salât)

Allah a dit dans (Al modather 42): ***Qu'est- ce qui vous a acheminés à saqar ? Ils diront: nous n 'étions pas de ceux qui faisaient la Salât....*** "

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***L'abandon de la prière verse l'homme dans le polythéisme et l'incroyance***" (Muslim).

28- L'abandon de l'aumône (Zakat)

Allah a dit dans (Famille d'Imran 180,): "***Que ceux qui gardent avec avarice ce qu'Allah leur donne par Sa grâce, ne comptent point cela comme bon pour eux. Au contraire, c'est mauvais pour eux: au jour de la résurrection, on leur attachera au cou qu'ils ont gardé avec avarice***"

29- L'abandon du jeûne

Allah a dit dans (La vache, 185): " Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ".

30- - L'abandon du pèlerinage (pour ceux que le peuvent)

Allah a dit dans (Famille d'Imran, 97): "***Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison***"

31- Le dévoilement des femmes (Toilette)

Allah a dit dans (les coalisés, 33): "***... et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant l'islam...*** "

Le dévoilement (toilette) est le fait pour la femme de montrer sa beauté aux étrangers à elle.

32- La demande de la femme le divorce à son mari

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "***Toute femme qui demande le divorce à son mari, ne sentira nullement l'odeur du Paradis***" (Abu Daud,

Thirmidi).

33- Divulguer les secrets personnels et mutuels des époux

Allah dit dans (Les femmes, 34): "**... les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah...**"

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "**Le Jour de la Résurrection, celui qui se trouvera dans la pire situation, est l'homme qui aura dévoilé les actes et propos de sa femme lors des rapports charnels**" (Muslim).

34 - Le refus de la femme la demande de cohabitation du mari

Le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "**Si un mari appelle sa femme à ta cohabitation et elle refuse, alors elle est maudite par les anges durant toute la nuit**" (Bukhari et Muslim).

35- La perversion de la femme contre son mari

le prophète (que la paix soit sur lui) a dit: "**il n'est considéré des nôtres, celui qui altère un femme contre son mari**" (Abu Daud).

La détérioration est considérée ici dans le sens de la séparation des époux (divorce).